



Arras, le 12 décembre 2017

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **Fin de la vigilance orange « Vent et Neige-Verglas »**

Le département du Pas-de-Calais n'est plus placé en vigilance orange « Vent et Neige-Verglas ».

La circulation des poids-lourds est de nouveau autorisée sur l'ensemble des axes du département à **l'exception de la RN 42 (dans les deux sens de circulation)**.

La cellule d'information du public mise en place par le Centre Opérationnel Départemental de la Préfecture du Pas-de-Calais n'est plus active.